



Litige avec garagiste suite réparations non faites

Par **didrcs**, le **15/05/2008** à **21:33**

Bonjour,

J'ai un scooter Yamaha Majesty 125.

Il bloquait à 70km/h.

Après 4 consultations d'un garagiste X (pendant environ 1an), il rencontrait toujours le même problème.

Au passage, il m'a changé quelques pièces (bougie NGK BR8ES, ressort embrayage Skyliner, courroie Skyliner, ressort variateur).

Le 26 avril je le récupère pour la 4ème fois, et il m'explique qu'il n'a rien fait car le problème n'est pas survenu quand il l'avait.

Le 28 avril, mon scooter s'arrête net sur l'autoroute. Je le fais remorquer chez un autre garagiste Y.

Aujourd'hui Y m'annonce un devis de 750€.

La réparation du problème d'accélération ne pose pas de souci pour lui d'ailleurs.

Par contre, il me dit que les segments et le piston ont été endommagés par manque d'huile (1cm en dessous du niveau minimum).

Ce qui me choque, c'est que mon scooter est passé entre les mains de X à de multiples reprises et qu'il n'a même pas pris la peine de vérifier.

Quel sont mes recours possible ?

N'est-il pas tenu de m'informer d'un autre problème (niveau d'huile, pneu lisse....) ?

N'est-il pas tenu à une obligation de résultat ?

Puis-je le sommer de prendre en charge ou de régler les réparations ?

Merci de votre aide,

didrcs